

**Total des frais de déplacement**

**Trimestre de janvier à mars 2022**

Personnel de la Société de développement des entreprises culturelles

**11 035,92 \$**

Ce montant inclut tous les déplacements au Québec et hors Québec, y compris pour formation, et vise les frais de transport, hébergement et de repas.

De ce montant, 6 718,41\$ représente des frais de déplacement associés aux événements nationaux et internationaux.